

**DU 06 AU 28 SEPTEMBRE 2014,
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES MAÎTRES RESTAURATEURS
PARRAINERA LES « ESCAPADES DE PETITRENAUD »**

La gastronomie sera à l'honneur en cette rentrée 2014. En parallèle de la Fête de la gastronomie les 26, 27 et 28 septembre à laquelle participe activement l'Association Française des Maîtres Restaurateurs [Les Maîtres Restaurateurs fêtent la Gastronomie](#), l'association parraine les « Escapades de Petitrenaud » pour 8 émissions gourmandes diffusées du samedi 06 au dimanche 28 septembre 2014,

Un billboard sobre et dynamique de 8 secondes introduira et clôturera chaque épisode diffusé le dimanche à 12h00 sur France 5 et rediffusé le samedi suivant même heure sur cette même chaîne ainsi que sur Cuisine+ et TV5 Monde.

Ce parrainage se complète d'une campagne digitale de 700 000 bannières Maîtres Restaurateurs visibles du dimanche 14 au dimanche 28 septembre sur le site des émissions dédiées à la vie quotidienne de France Télévision (5,6 millions d'impression durant le mois) : « Télématin », « C'est au programme », « Comment ça va bien ? », « Les carnets de Julie », « Midi en France », « La maison France 5 », « Silence ça pousse ».



Près de 3000 restaurateurs vous proposent dans toute la France

Une **cuisine faite maison** à partir de produits essentiellement frais

www.maitresrestaurateurs.com

À PROPOS DE L'ÉMISSION LES ESCAPADES DE PETITRENAUD

Chaque semaine, Jean-Luc Petitrenaud sillonne la France à la découverte des régions, des cuisines du terroir et du savoir-faire de chefs de renom. Depuis 2006, ce rendez-vous est assidument suivie par près de 9 330 000 téléspectateurs (source Médiamétrie). Chaque « Escapades de Petitrenaud » célèbre durant 26 minutes la convivialité, la tradition et l'authenticité de la cuisine française. Des valeurs que partage et soutient l'Association Française des Maîtres Restaurateurs. Depuis sa création il y a 4 ans sous l'impulsion de l'État, elle est une ambassadrice de la cuisine « faite maison » pour garantir la qualité aux consommateurs et la reconnaissance aux professionnels de la restauration.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES MAÎTRES RESTAURATEURS

L'AMBASSADRICE OFFICIELLE D'UNE CUISINE ENTièrement FAITE MAISON

Depuis le 13 juillet dernier, le décret de la loi sur la consommation du 17 mars 2014 (dite Loi Hamon) cadre la mention « fait maison » pour les plats élaborés sur place à partir de produits bruts. Cette démarche d'information transparente répond à une attente et une réelle préoccupation des français : savoir ce qu'ils mangent et comment leur plat a été préparé. En consacrant l'un de ses articles au titre Maître Restaurateur, la loi souligne la légitimité de l'Association Française des Maîtres Restaurateurs à être reconnue comme l'ambassadrice d'une cuisine « faite maison ».

L'Association Française des Maîtres Restaurateurs regroupe ainsi les établissements qui ont obtenu le titre Maîtres Restaurateurs. Créé en 2007, il récompense le professionnalisme conjugué d'un chef et de son établissement. Parmi les multiples prix et labels se réclamant de qualité et d'authenticité, Maîtres Restaurateurs est le premier et le seul titre officiel de la restauration traditionnelle indépendante : il est reconnu et décerné par l'État après un audit et compte aujourd'hui près de 3 000 titulaires restaurateurs de métier, partout en France.

Les engagements du titulaire :

- Une cuisine entièrement faite maison pour laquelle le chef s'engage à travailler sur place des produits bruts, essentiellement frais : il fait appel aux producteurs locaux, utilise des produits de saison, du terroir...
- La qualité de service et de l'accueil de la clientèle suit divers critères stricts à respecter pour offrir au client un moment privilégié.
- Les installations de l'établissement d'un « Maître Restaurateur » répondent à divers critères de confort, allant d'une décoration soignée à des vestiaires sécurisés.
- La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité est rigoureusement respectée.



POUR PLUS DE PRÉCISIONS, NOUS SOMMES LÀ !

Relations Presse * Agence **BUBBLING BULB** * 01 71 93 28 07

CONSULTANTES EN RELATIONS PRESSE :

Natacha Campana - natacha@bubblingbulb.com - 06 10 13 45 87

Alexandra Gaillard - alexandra@bubblingbulb.com - 06 86 78 92 04